

Séance de conseil ordinaire du 14 avril 2025

(18 heures 30)

Président : Monsieur SABATIER Michel, Maire.

Présents : Mesdames, HOURRIEZ Amandine, PAQUIS Claire, FRIEDRICH Céline et Messieurs SABATIER Michel, ROBIN Hervé, NORTIER Patrick, PIERRON Jimmy, FERRARI Ludovic.

Absents excusés : DELVAUX Johnny, COLOMBEAU Johan, KACZMAREK Béatrice. FERRARI Olivier avec pouvoir à FERRARI Ludovic

Secrétaire : NORTIER Patrick

Election du secrétaire de séance

Monsieur NORTIER Patrick est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

Ordre du jour

20250414-01 Approbation du compte rendu de la séance du 31 mars 2025

20250414-02 Affectation des résultats COMMUNE

20250414-03 Budget primitif commune 2025

20250414-04 Affectation des résultats SEA 2024

20250414-05 Budget Primitif SEA

20250414-06 Subventions diverses

20250414-07 Divers

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'ordre du jour.

N° 20250414-01 Approbation du compte rendu de la séance du 31 mars 2025

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 31 mars 2025 à 7 voix pour et 1 abstention.

Point n°8 : ajouter après « la parcelle à la commune » ont occasionnés un préjudice financier conséquent à cet exploitant.

N° 20250414-02 Affectation des résultats COMMUNE

Le conseil municipal a arrêté les comptes de l'exercice 2024 de la commune en adoptant le compte financier unique qui présente

- un excédent de fonctionnement d'un montant de 97 699.58 € et un résultat antérieur reporté de 109 274.76 €
- un excédent d'investissement de 30 764.98 €.

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser

- en dépenses pour un montant de 22 765.77 Euros,

soit aucun besoin de financement car couvert par l'excédent d'investissement de 30 764.98 Euros et 96 974.34 € en 1068 excédents de fonctionnement reporté

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité sur proposition de Monsieur le Maire d'affecter au budget primitif 2025 de la commune le résultat précédemment indiqué, comme suit :

- affectation à l'excédent reporté d'investissement, compte 1068, pour 96 974.34 €,
- affectation à l'excédent reporté de fonctionnement, compte 002, pour 110 000.00 €

Les Restes à Réaliser 2024 reportés au budget primitif 2025 se décomposent comme suit :

COMPTES	INTITULE	Montant
165	Dépôts et cautionnement reçus	500.00 €
202	Frais d'études	6 720.00 €
2111	Terrains nus	32 493.30 €
2116	Terrains aménagées autre que voirie	4 000.00 €
21318	Autres bâtiments publics	18 785.33 €
2158	Autres installations, matériel et outillages techniques	6 141.34 €
231	Constructions	18 297.00 €
	TOTAL DES DEPENSES	80 795.63 €
1323	Départements	24 286.00 €
1348	Installations, matériel t outillage techniques	33 743.86 €
	TOTAL DES RECETTES	58 029.86 €

N° 20250414-03 Budget primitif commune 2025

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2024 à l'unanimité du budget principal de la commune qui se présente ainsi qu'il suit :

<i>BUDGET PRIMITIF 2025 de la commune</i>	
<i>Section de fonctionnement</i>	
Recettes	494 029.00 €
Dépenses	494 029.00 €
<i>Section d'investissement</i>	
Recettes	388 769.18 €
Dépenses	388 769.18 €

N° 20250414-04 Affectation des résultats SEA 2024

Le conseil municipal a arrêté les comptes de l'exercice 2024 du Service Eau et assainissement en adoptant le compte financier unique qui présente

- un excédent de fonctionnement d'un montant de 7 281.52 € avec un résultat antérieur reporté de + 44 639.62 €
- un excédent d'investissement de 177 736.26 €

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser

- en dépenses pour un montant de 76 945.21 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité sur proposition de Monsieur le Maire d'affecter au budget primitif 2025 du service des eaux et assainissement le résultat précédemment indiqué, comme suit :

- affectation à l'excédent reporté d'investissement, compte 001, pour 177 736.26 €,
- affectation à l'excédent reporté de fonctionnement, compte 002, pour 51 921.14 €.

Les Restes à Réaliser 2024 reportés au budget primitif 2025 se décomposent comme suit :

COMPTES	INTITULE	Montant
203	Frais d'études	8 628.80 €
211	Terrains	8500.00 €
213	Constructions	48 000.00 €
2156	Matériel spécifique d'exploitation	61 570.45 €
2315	Constructions	7 975.96 €
	TOTAL DES DEPENSES	134 675.21 €

131	Subventions d'équipement	57 730.00 €
	TOTAL DES RECETTES	57 730.00 €

N° 20240414-05 Budget primitif SEA 2025

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2025 à l'unanimité du budget principal du service eaux et assainissement qui se présente ainsi qu'il suit :

<i>BUDGET PRIMITIF 2025</i>	
SEA	
<i>Section de fonctionnement</i>	
Recettes	134 478.14 €
Dépenses	134 478.14 €
<i>Section d'investissement</i>	
Recettes	2 260 901.21 €
Dépenses	2 260 901.21 €

Une grande particularité sur ce budget primitif 2025, cette année la commune souhaite entreprendre les travaux de réhabilitation du réseau assainissement, les emprunts et les subventions connues ont donc été provisionnés.

N° 20240414-06 Dons et subventions 2025

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de modifier certains montants

Concernant la subvention de l'ASM et de la Jeunesse de Messincourt celle-ci seront versée sous réserve de connaître l'avancée dans leur association.

La demande de l'association GARDE A VOUS de Carignan (Goshindo) a été rejetée à l'unanimité car la commune soit soutenir uniquement les associations de Messincourt.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les dons et subventions 2025 suivants :

ORGANISME	MONTANT
Bleuet de France	30,00 €
FSE Collège de Carignan	160,00 €
FLAP (Cabaret vert)	60,00 €
Amicale donneurs de sang bénévoles de Carignan	60,00 €
Restos du cœur	150,00 €
Prévention routière	50,00 €
La Frontalière	100,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Carignan	150,00 €
Coopérative scolaire	500,00 €
Club Joie de Vivre	200,00 €
Messincourt en Fête	600,00 €
Croix rouge Comité de Carignan	60,00 €
Ligue contre le cancer (Comité ardennais)	100,00 €
ASM Association sportive de Messincourt (Foot)	500,00 €
Ecurie de la Marlière	500,00 €
ADECMER	125,00 €
RASED / par enfant	3.00 €
Association parents d'élèves	500,00 €
La Jeunesse de Messincourt	500,00 €
ADMR	60.00 €

N° 20250414-07 DIVERS

- M. le Maire informe le Conseil municipal d'avoir demandé un devis au Traiteur GILBIN Restauration pour la cantine scolaire afin de faire jouer la concurrence avec le fournisseur actuel.

-
- M. le Maire informe le Conseil municipal des travaux à prévoir pour 2025 afin de les étudier avec la commission finances pour les inscrire au budget primitif 2025
-

SABATIER MICHEL	NORTIER Patrick	HOURRIEZ Amandine	KACZMAREK Béatrice	FERRARI Ludovic
DELVAUX Johnny	FRIEDRICH Céline	COLOMBEAU Johan	ROBIN Hervé	PIERRON Jimmy
FERRARI Olivier Pouvoir à FERRARI Ludovic	PAQUIS Claire			